





Les Mangliers - Saint-Jean 97133 St Barthélemy Tél : 05.90.27.80.88 Fax : 05.90.27.80.85 cl.mora97133@gmail.com



AGENCE IMMOBLIÈRE REAL ESTATE

LES GALERIES DU COMMERCE - SAINT-JEAN 1st étage - à coté de Maya's To Go 2st floor - above the Superette Market and next door to Maya's To Go

T. +590 (0)5 90 51 07 50 E +590 (0)5 90 51 07 30

fabiennelegall@lagence.com







LE JOURNAL N°957 - Jeudi 12 janvier 2012

Tél.: 05 90 27 65 19 - Fax: 05 90 27 91 60 www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr ISSN: 1254-0110 **DE SAINT-BARTH**





Bruno Magras n'est pas candidat à sa succession

Dans une allocution prononcée mercredi 11 janvier, Bruno Magras a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux élections territoriales les 18 et 25 mars prochains.

Les spéculations allaient bon train depuis quelques semaines. Bruno Magras, allait-il ou non conduire une liste aux élections territoriales, les 18 et 25 mars prochains, pour tenter de décrocher un nouveau mandat à la tête de la Collectivité ? Choisissant la date anniversaire de sa première élection au conseil municipal de Saint-Barthélemy, en 1976, mercredi 11 janvier, dans une brève allocution prononcée sur les ondes de Tropik FM, le président a mis fin aux rumeurs. « J'ai choisi ce jour anniversaire pour vous annoncer ma décision de ne pas briguer vos suffrages aux prochaines élections territoriales», a déclaré Bruno Magras. «A celles et ceux qui seront déçus par cette décision, je présente mes profondes excuses. A celles et ceux qui s'en réjouiront, j'adresse tous mes vœux de succès», a-t-il ajouté (voir le verbatim ci contre). Cette déclaration ne surprend pas outre-mesure. Depuis des jours, Bruno Magras ne cachait pas à ses interlocuteurs une forme de lassitude et de fatigue, après trente années passées aux responsabilités. Mais elle laisse en suspens la question de sa succession au



sein de la liste «Saint-Barth d'abord». Qui pour porter les couleurs de l'actuelle majorité lors du prochain scrutin? Dans son allocution, mercredi, Bruno Magras n'en a pas soufflé mot. Cette question reste ouverte car le groupe d'élus «Saint-Barth d'abord» n'est en effet toujours pas parvenu à s'entendre à ce sujet.

Pourtant, principal élu après Bruno Magras dans l'organigramme de la Collectivité, Yves Gréaux, premier vice-président, ne fait pas mystère de ses intentions. Dans le dernier bulletin de la fédération UMP de Saint-Barthélemy, Yves Gréaux a signé une tribune libre qui ressemble fort à une profession de foi. «Tous ceux qui aiment

vraiment Saint-Barthélemy ont un nouveau défi à relever», exhorte-t-il. Quelques heures après la déclaration de Bruno Magras, Yves Gréaux indiquait au Journal de Saint-Barth: «Je me tiens à la disposition de la Collectivité et des citoyens de Saint-Barthélemy s'ils le jugent nécessaire». Le second nom en circulation au sein du groupe «Saint-Barth d'abord» est celui de Michel Magras, frère cadet de Bruno, actuel 3e vice-président de la Collectivité et sénateur de Saint-Barthélemy. Si le cumul des mandats de parlementaire et de président de collectivité lui est autorisé, Michel Magras acceptera-t-il d'alourdir son agenda et de multiplier les allers retours

entre le Palais du Luxembourg, à Paris, et Saint-Barthélemy ?

Ce retrait annoncé par Bruno Magras, après dix-sept années passées en tant que premier magistrat, ouvre également le jeu des prochaines élections territoriales. A ce jour, seulement deux listes ont fait connaître leurs intentions de se présenter devant les électeurs: «Tous pour Saint-Barth», liste conduite par Benoit Chauvin, élu de l'opposition, qui s'était déclaré candidat lors du conseil territorial du 30 décembre dernier. Et la liste «Saint-Barth Bleue et Verte», entrée en campagne lundi 9 janvier, à la faveur d'une réunion publique au Wall House, à Gustavia (voir entretien avec Emmanuel Jacques page 4). Parmi les candidats potentiels, Maximes Desouches, élu de la liste «Action-Equilibre-Transparence», ne s'est pas encore déclaré. De même que Karine Miot-Richard, élue en 2007 sur la liste «Tous Unis Pour Saint-Barthélemy».

«Mes chers concitoyens...

J'ai choisi de m'adresser à vous aujourd'hui, date anniversaire de ma première élection au conseil municipal de Saint-Barthélemy. C'était le 11 janvier 1976. Après avoir servi pendant sept années comme conseiller municipal, et six ans en tant que premier adjoint, j'assume depuis le 18 juin 1995 les responsabilités de premier magistrat. Maire pendant douze ans, et président de notre nouvelle collectivité depuis bientôt cinq ans. Agé de soixante ans révolus, j'ai donc passé la moitié de ma vie au service de notre île et de sa population. Trente années au cours desquelles je n'ai économisé ni mon temps, ni mon énergie, pour contribuer à faire de Saint-Barthélemy ce qu'elle est aujourd'hui. J'ai choisi ce jour anniversaire pour vous annoncer ma décision de ne pas briguer vos suffrages aux prochaines élections territoriales. A celles et ceux qui seront déçus par cette décision, je présente mes profondes excuses, à celles et ceux qui s'en réjouiront, j'adresse tous mes vœux de succès. Enfin je veux remercier du fond du cœur les électrices et les électeurs qui, à trois reprises, m'ont accordé leur confiance, les élus qui m'ont soutenu dans les moments difficiles et bien évidemment, tous mes proches collaborateurs qui pendant ces longues années ont œuvré à mes côtés. Chers amis, pour conclure, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2012. Qu'elle vous maintienne en bonne santé et qu'elle vous apporte le bonheur familial et individuel auquel nous aspirons tous. Bonne chance à vous. Bonne chance à Saint-Barthélemy. »

Le corps électoral de Saint-Barthélemy en chiffres

Voici, dans le détail, le corps électoral de Saint-Barthélemy, grâce aux chiffres du service des élections de la Collectivité.

5175

C'est le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales de la collectivité de Saint-Barthélemy. Ils pourront participer aux prochaines élections territoriales, les 18 et 25 mars prochains. A l'élection présidentielle, le 21 avril et le 5 mai prochains, veille du scrutin en métropole. Puis aux élections législatives, les 9 et 16 juin prochains, veille du scrutin en métropole. Parmi ces 5175 électeurs, il faut distinguer :

- 4979 inscrits sur les listes électorales principales. Ce sont les électeurs français.
- 196 inscrits sur les listes électorales complémentaires. Ce sont les électeurs ressortissants de l'Union européenne.

476

électeurs ont été inscrits, à savoir :

- 419 sur demandes reçues au service
- 57 sur demande de l'I.N.S.E.E. (inscription d'office des jeunes de 18 ans)

153

électeurs ont été radiés, à savoir:

- 34 pour décès
- 17 sur demande de l'I.N.S.E.E.
- 102 d'office pour départ de la collectivité

Pour la révision des listes électorales complémentaires territoriales 2012 :

- 158 électeurs ont été inscrits
- 6 électeurs ont été radiés

Ce qui constitue une augmentation de 152 électeurs.

475

Au total, le corps électoral de Saint-Barthélemy a progressé de 475 électeurs.

LES NOUVEAUX BUREAUX AINSI FORMÉS SONT LES SUIVANTS :

Désignation et siège

- ☐ Bureau n° 1 (recenseur) : Gustavia Hôtel de la Collectivité – Salle du Conseil
- ☐ Bureau n° 2 : Lorient Local communal
- ☐ Bureau n° 3 : Colombier Ancienne école publique
- ☐ Bureau n° 4 : Lorient Ancienne cantine scolaire
- ☐ Bureau n° 5 : Gustavia Électeurs demeurant Hôtel de la Collectivité Salle des mariages Saint-Jean, Corossol

Ressort

Électeurs demeurant à : Gustavia, Public, Lurin, Gouverneur

Électeurs demeurant à : Marigot, Pointe Milou, Mont-Jean, Grand Cul de Sac, Petit Cul de Sac, Toiny, Grand-Fond

Électeurs demeurant à : Colombier, Flamands, Merlette, Terre-Neuve, Corossol (route Corossol – Colombier)

Électeurs demeurant à : Lorient, Camaruche, Vitet, Dévé, Grande Saline, Petite Saline, Les Terrasses de Saint-Jean

Électeurs demeurant à : Anse des Cayes, Anse des Lézards, Saint-Jean, Corossol

Les tableaux des rectifications apportées aux listes électorales pour la révision 2011/2012 sont affichés et peuvent être consultés dans le hall d'entrée de l'Hôtel de la Collectivité.

Création d'un 5ème bureau de vote

Un 5ème bureau de vote a vu le jour en 2011. Il se situera à l'Hôtel de la Collectivité dans la salle des mariages. Ce nouveau bureau de vote a eu pour conséquence une réorganisation de la carte électorale.

Les électeurs ont été affectés dans

chaque bureau de vote suivant l'adresse figurant dans nos fichiers informatiques des élections et de l'état civil.

La refonte des listes électorales aura lieu le 1er mars 2012 et tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale dans la première quinzaine du mois de mars prochain.

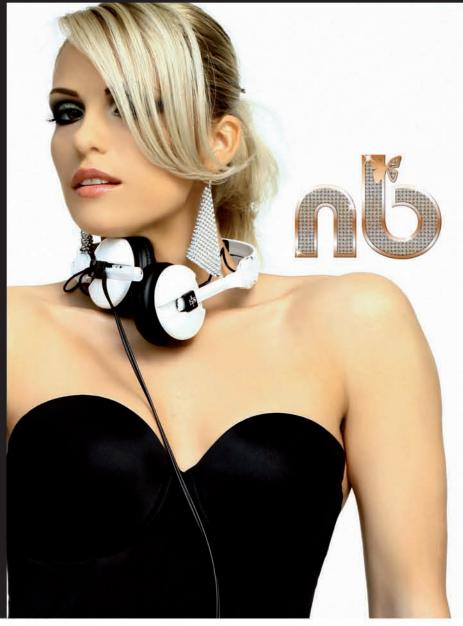
SATURDAY 14TH **@ YACHT CLUB**

Probably the most glamour and sought after female deejay of the world, she embodies beauty, eroticism, charm and energy. She is the reference for female deejays.



RESERVATION JUJU + 590 690 208 501 DOM + 590 690 237 007

FREE ENTRANCE PARKING VALET



DJ GUEST DJ NIKI BELUCCI





FROM 12.00 PM TO 7.00 PM

TABLES RESERVATION

LE TI ST BARTH

MOËT

THOMAS + 590 690 352 526

HOTEL GUANAHANI

LUDOVIC + 590 690 547 652

HOTEL + 590 590 529 000

CAROLE'SPLACE

OFFICE + 590 590 511 580

COVER CHARGE: 50€ WITH 2 DRINKS, **EXCEPT RESERVATIONS FOR LUNCH**

CAROLES





Le Iournal de Saint-Barth : Didier Bensa, Guy Turbé, Jean-Louis Rives-Lange, et vous même, qu'est-ce qui vous rassemble?

Emmanuel Jacques: Nous partageons une même vision, un même constat. Comme le pouvoir des élus est devenu immense puisqu'ils font les lois de Saint Barthélemy, personne ne peut se sentir indifférent aux élections territoriales. L'enjeu est trop

Vous êtes un avocat reconnu, pourquoi faire le choix de vous lancer dans une campagne politique? Je fais mon devoir. J'aime profondément notre île. J'estime qu'elle a un potentiel extraordinaire que l'on ne doit pas gâcher, pour nous, comme pour les générations

Vous serez tête de liste?

Nous sommes une équipe et nous suivrons notre logique jusqu'au bout. Ainsi, il appartiendra aux candidats de la liste Saint Barth Bleue et Verte, de décider qui sera à leur tête. Notre unique but est de servir l'intérêt général et de placer les Saint-Barths, tous les Saint-Barths, sans exception, quelle que soit leur origine ou leur situation, au cœur de nos préoccupations. Les questions de personnes sont secondaires et je souhaite qu'il en soit ainsi, même une fois nos candidats

D'ici combien de temps pensez-vous boucler votre liste? Vraisemblablement d'ici un

Selon vous, quels sont les problèmes majeurs posés à Saint-Barthélemy?

Ils sont nombreux. Il y a d'abord des problèmes sociaux. Et notamment un problème du logement qui est criant. On constate

aujourd'hui une surpopulation par rapport au nombre de logements disponibles. Il y a aussi un problème de transport, en particulier pour les jeunes. Avec un accident mortel en moyenne tous les trois mois, le taux de mortalité sur les routes de Saint-Barthélemy est totalement inacceptable. La réponse à ce problème ne se trouve pas dans la répression à l'égard des jeunes. Il faut améliorer les conditions de transport des jeunes quel qu'en soit le

En matière d'éducation, Saint Barthélemy n'offre pour l'heure, aucun avenir éducatif et professionnel à ses jeunes, au delà de l'âge de 15 ans. Avant cet âge, elle ne permet aucun développement éducatif en dehors du cadre des écoles. Pourtant, notre île dispose d'atouts extraordinaires : des moyens financiers, des espaces et des soutiens. La Collectivité n'en a rien fait Nous voulons déterminer avec les enseignants de Saint-Barthélemy, avec les écoles et les universités de France ou de l'étranger et au moyen d'infrastructures propres à construire, des projets pédagogiques qui assureront une ambition et un avenir professionnel pour chacun des jeunes de Saint Barthélemy. Enfin, la dégénérescence de l'environnement est rapide depuis cinq ans. Il faut y mettre un terme.

Lors de votre réunion publique, lundi soir, vous évoquiez également la ques-

tion de la fiscalité? Notre point de vue se fonde sur une vision de long terme. D'une part, la résidence fiscale au bout de cinq ans est une mauvaise chose. Cela crée une division de la population, des inégalités entre salariés, comme des distorsions de concurrence entre entreprises: comment les personnes qui paient des impôts à l'Etat pourraientelles un jour en payer aussi à Saint Barthélemy ? D'autre part, ce délai de 5 ans interdit l'installation à Saint Barthélemy de hautes personnalités étrangères de l'art, du cinéma, de l'enseignement etc. dont nous avons besoin pour le rayonnement de Saint Barthélemy et l'épanouissement de sa population. Autre problème, celui posé par la CSG et la CRDS pour lequel nous souhaitons enfin savoir si une promesse a été faite par le président de la Collectivité à l'Etat. Ces contributions ne sont normalement pas dues par les résidents de Saint-Barthélemy, dès lors

prochains dirigeants de l'île devront payer la dette que l'équipe en place a créée de la sorte, soit 28 millions d'euros d'arriérés de Dgc. Nous pensons d'ailleurs qu'il faut revoir les bases de calcul de cette dotation, telles qu'elles ont été acceptées par le président de la Collectivité, sans l'aval des élus. Au surplus, nous avons bénéficié de la manne des subventions européennes sur laquelle nous ne pouvons plus compter aujourd'hui, pas même en cas de grave désastre, je pense en particulier aux

sation (Dgc) due à l'Etat. Les



que nous sommes une collectivité d'outre mer (Com), puisqu'elles relèvent du code général des impôts de la métropole. Or nous observons que le président de la Collectivité qui a négocié les accords avec l'Etat, est resté passif face à l'exigence de leur paiement, alors même que cette exigence n'a pas de fondement légal. Si nous acceptons ces impôts, ce que les autres collectivités d'outre mer ne font pas, nous retirerons de Saint Barthélemy 10% en moyenne des revenus et des bénéfices produits et donc nous diminuerons d'autant la faculté contributive de ses résidents. Il faut bien comprendre la situation. Pendant les cinq dernières années, nous avons dilapidé des cagnottes, nous n'avons pas versé le montant de la

Dotation globale de compen-

cyclones. C'est pourquoi nous sommes soucieux de sauvegarder tout le potentiel fiscal de l'île pour préserver

L'absence de convention fiscale passée avec la métropole, vous le déplorez?

Toutes les collectivités d'outre-mer françaises ont une convention fiscale avec l'Etat. Parce que ce sont des territoires fiscaux étrangers et traités comme tels. Saint-Barthélemy est la seule collectivité à qui on la refuse et qui semble se résigner à cette fatalité. Or cette convention est plus que nécessaire. Prenez l'exemple de personnes qui doivent quitter l'île, un an ou deux, pour la métropole ou l'étranger, pour la poursuite des études de leurs

Emmanuel Jacques préside l'association Saint Barth Bleue et Verte, créée par Didier Bensa, Guy Turbé, Jean-Louis Rives-Lange. Il présente la campagne de ce mouvement pour les élections territoriales des 18 et 25 mars 2012.

enfants par exemple, la maladie d'un proche parent ou tout autre motif indépendant de leur volonté. A leur retour, ils auront perdu la résidence fiscale. Ce n'est pas acceptable. Bien d'autres questions doivent être réglées par cette convention fiscale et notamment la question des retraités et des fonctionnaires de l'île.

Quelle critique faite vous de l'action de la majorité sortante?

Notre sentiment est qu'il n'y a pas eu de vision d'avenir. Les élus sortants n'ont pas anticipé les besoins. Et n'ont réagi qu'une fois les problèmes devenus criants. Prenons l'exemple du traitement des eaux usées, celui de la circulation et du stationnement des voitures. Prenons encore le quatrième projet de carte d'urbanisme. Il ne traduit toujours pas une logique d'intérêt général. Des lotissements sont frappés d'inconstructibilité malgré les droits acquis. La Collectivité a mis le pourtour des plages de Saint-Jean ou Flamands en zone urbaine, c'est-à-dire cent pour cent constructible. A quoi ces zones vont-elles ressembler dans quelques années ? A Salines, on donne des permis en zone inondable. Et on fait tout pour rapprocher les constructions de la plage... L'absence de logique traduit un compromis au service d'intérêts particuliers. Le pouvoir sortant a eu une gestion clanique. Nous, nous rétablirons l'égalité et le respect de chacun.

Si votre liste est majoritaire

le 25 mars au soir, quelles seraient vos priorités?

Nos priorités iront à l'éducation des jeunes, au transport, au logement, au développement de nouvelles formes d'énergie, à la restauration et à la sauvegarde de l'environnement. Pour ce dernier objectif, nous projetons la constitution d'une fondation d'intérêt public, qui permettrait à la fois d'acquérir les terrains encore sauvages en bord de mer et de les classer définitivement en zone naturelle, pour les soustraire à la pression spéculative immobilière comme au bon vouloir des élus. Ce choix a été déjà retenu dans d'autres endroits du monde, par exemple à Martha's Vineyard, au large des Etats-Unis. Cela a permis la préservation de l'environnement.

Comment allez-vous conduire votre campagne et faire connaître vos proposi-

Nous souhaitons être le plus proche de la population possible. A partir du 25 janvier, nous allons tenir des réunions de quartier. Notre première réunion aura lieu le mercredi 25 janvier, à Corossol. Ainsi dans chaque quartier, nous pourrons recueillir les doléances et les propositions des habitants. Et aussi intégrer de nouveaux membres. A l'issue de ce tour de l'île, qui durera trois semaines, nous pourrons finaliser un programme de gouvernement pour Saint-Barthélemy, qui sera présenté lors d'une réunion publique, autour du 25

PASSEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

LE JOURNAL DE SAINT-BARTIN

Tarifs réglementaires et compétitifs

au 05 90 27 65 19

à journalsbh@wanadoo.fr



Décoration - Luminaires - Art de la Table - Mobilier de jardin Salons - Salles à manger - Chambres à coucher - Matelas



• Quartier du Roy - ANSE DES CAYES • ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Tél.: 05 90 27 65 37 - Fax: 05 90 27 50 37

JSB -12 janvier 2012 - n°957

ACTUALITÉS

Emmanuel Jacques débouté en appel

Dans un arrêt rendu le 26 décembre dernier, Emmanuel Jacques a été débouté des fins de sa demande par la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Emmanuel Jacques demandait à la Cour administrative d'appel d'annuler l'ordonnance du tribunal administratif de Saint-Barthélemy du 22 avril 2010. Dans cette ordonnance, le tribunal administratif de Saint-

Barthélemy avait rejeté une première requête présentée par Emmanuel Jacques demandant l'annulation de la délibération du conseil territorial de la Collectivité de Saint-Barthélemy du 8 octobre 2009, engageant le processus d'accession au statut de Pays et territoire d'outre-mer (Ptom), effectif depuis le 1er janvier.

Début de la campagne de recouvrement de la CFAE

Le 2 janvier a commencé la campagne de recouvrement de la Contribution forfaitaire annuelle des entreprises (CFAE), jusqu'au 21 mars. La CFAE doit être acquittée par toutes les entreprises de Saint-Barthélemy, au sens juridique du terme. Y est donc assujetti l'ensemble des acteurs économiques qui exercent une activité industrielle, commerciale, civile, artisanale, agricole, libérale, artistique, sportive ou de prestations de services, ou qui sont titulaires d'une charge ou d'un office sur le territoire de Saint-Barthélemy, SCI comprises.

Ces acteurs doivent se présenter dans les locaux de la Trésorerie générale pour les règlements en espèces, ou à la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM), située au dessus de la Trésorerie, pour les règlements par chèque. Ils doivent se munir d'un imprimé à télécharger sur le

site de la Collectivité, sous l'onglet « Espace Administrés », ou à retirer à la Trésorerie. Le montant de la CFAE, inchangé en 2012, est de 300 euros, plus 100 euros par salarié dans l'entreprise. Attention : depuis 2011, toutes les entreprises créées depuis le 2 janvier de l'année en cours doivent également s'acquitter du forfait de 300 euros. Ces entreprises sont cependant dispensées de la taxe par salarié. Au-delà du 31 mars, le montant de la CFAE est majoré de 80%.

Rappel, les loueurs de biens immobiliers à des fins touristiques doivent s'acquitter de la taxe sur le séjour, le mois suivant la mise en location, au bureau de la Trésorerie. La taxe sur le séjour est égale à 5% du montant de la location.

Les bureaux de la Trésorerie sont ouverts du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h30, à

Ptom : Des réponses et encore quelques interrogations

Lors de la conférence sur les changements opérés par le statut de Pays et territoire d'outremer (Ptom), vendredi 5 janvier, la salle des délibérations de l'Hôtel de la Collectivité était comble. Preuve que le passage de la Collectivité en Ptom, effectif depuis le 1er janvier, suscite des interrogations. Pour y répondre, la Collectivité avait convié, aux côtés du président Bruno Magras, et du sénateur Michel Magras, Stéphane Thomas, chef du pôle contentieux à la direction des douanes de Guadeloupe, Frédéric Jacob, inspecteur des douanes détaché auprès de la Collectivité, et Hugues Chevalier, chef du pôle économique à la direction des douanes de Guadeloupe. Des intervenants qui limitaient a priori la conférence à la stricte question douanière, Hugues Chevalier étant chargé de faire le point à ce sujet.

Conséquence du passage en Ptom, depuis le 1er janvier, Saint-Barthélémy est considéré par l'Union européenne comme un pays tiers au niveau douanier. En vertu de l'accord du 27 novembre 2001, qui régit les rapports des pays et territoires

d'outre-mer avec l'Union européenne, Saint-Barthélemy peut exporter vers l'Europe sans se voir prélever des droits de douanes. Mais elle peut à l'inverse prélever un droit de douane sur ses importations. C'est bien là l'intérêt du passage en Ptom, pour ses promoteurs. La Collectivité de Saint-Barthélemy a désormais la compétence en matière douanière. Dès lors, « il lui est possible de conserver le droit de quai », a confirmé Hugues Chevalier. « Alors que ce droit aurait pu être considéré par Bruxelles comme une taxe d'effet équivalent à un droit de douane, et donc en contradiction avec l'union douanière européenne », a-t-il expliqué.

Autonomie douanière

Mais si la Collectivité a gagné son autonomie en matière douanière, c'est uniquement sur le plan fiscal. L'Etat reste compétent à Saint-Barthélemy pour assurer les missions régaliennes de la douane. Notamment pour faire respecter les mesures de prohibition, qui restent inchangées. A savoir prévenir et combattre le trafic de stupéfiants, de

contrefaçons ou de capitaux illicites, notamment.

Lors de la séance de questions réponses avec la salle, les prises de parole dans l'assistance se sont écartées de la question douanière. Et ont parfois, pris en défaut les conférenciers. Sur la francisation et l'immatriculation des navires, notamment. Le passage en Ptom va-t-il permettre l'importation des OGM, s'est inquiétée une jeune femme un peu plus tard. Et la Collectivité va-t-elle s'approvisionner en essence sur le marché libre ? « La décision appartient désormais aux élus », a répondu Bruno Magras, faisant miroiter baisse du coût de « 20 à 22 centimes d'euros par litre ». Les résidents de Saint-Barth vontils bénéficient-ils de la détaxe ? « Oui, depuis l'an dernier, à condition d'apporter la preuve de leur résidence », a assuré Frédéric jacob. « A Roissy et Orly, ils n'ont pas l'air d'être au courant », faisaient pourtant remarquer des personnes dans l'assistance. « L'information pas assez diffusée. On va remettre une couche », se sont engagés les douaniers.

Garage Budget

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUV



ROUTE DE LA PLAGE - PUBLIC - Ouvert de 8h à 12h & de 14h à 18h Le samedi de 8h à 12h garage.budget@orange.fr - Tél. : 0590 27 70 98 - FAX : 05 90 27 95 60







JSB -5 janvier 2012 - n°956 ACTUALITÉS

«Le passage en PTOM a plusieurs conséquences sur la fiscalité»



Le Journal de Saint-Barth : Le passage en Ptom depuis le 1er janvier a-t-il une influence sur la fiscalité des résidents de Saint-Barthélemy ?

Michel Collet : Le passage en Ptom a plusieurs conséquences sur la fiscalité des revenus de placement. D'abord, il est susceptible d'affecter le traitement fiscal des dividendes distribués par des sociétés établies en «France fiscale», c'est-à-dire en métropole et dans les départements d'outre-mer. Le passage en Ptom entraîne désormais l'application sur ces dividendes d'un taux de retenue à la source de 30% applicable aux ressortissants de pays tiers à l'Union Européenne. Et non plus 21%, taux réservé aux résidents fiscaux de France fiscale et aux ressortissants d'un pays de l'Union Européenne. Le passage en Ptom affecte aussi l'imposition des plus-values immobilières au titre de la vente d'un bien immobilier en métropole et dans les départements d'outremer. Le taux du prélèvement réservé aux résidents fiscaux de France fiscale et ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne de 19% n'est plus applicable mécaniquement. La plus-value, éventuellement imposable, devient taxable à 33,33%, taux réservé aux ressortissant d'un

Cela dit ce traitement aggravant mérite d'être discuté. C'est-à-dire ?

Dès lors que les personnes domiciliées fiscalement à Saint-Barthélemy se verront appliquer un taux discriminant par rapport aux résidents fiscaux de France et de pays de l'UE, la question est de déterminer si cette discrimination est Michel Collet, avocat fiscaliste au cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre, décrypte les changements qui affectent en 2012 la fiscalité des résidents de Saint-Barthélemy.

susceptible de caractériser une restriction au principe de la liberté de circulation des capitaux entre un pays de l'Union Européenne et les pays tiers. Or cette restriction est interdite par l'article 64 du traité de fonctionnement de l'Union Européenne. L'accord entre l'État et la Collectivité concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale du 14 septembre 2010 devrait affaiblir une éventuelle tentative de l'Etat de justifier la restriction sur le terrain de la lutte contre l'évasion fiscale.

Le passage en Ptom a-t-il d'autres conséquences ?

Toujours en matière de plus-values immobilières, si l'exonération applicable aux résidences principales est réservée aux personnes résidentes fiscales de « France fiscale», il existe une exonération spécifique sur l'habitation en métropole ou dans un DOM des personnes non résidentes sous réserve de remplir plusieurs conditions et dans la limite d'une résidence par contribuable. Cette exonération s'applique également aux personnes ressortissantes de l'Union Européenne, de la Norvège, de l'Islande et du Liechtenstein et celles ressortissantes de pays tiers qui peuvent invoquer une clause de non discrimination. Là encore, mécaniquement, le passage en Ptom rend cette exonération inapplicable aux personnes domiciliées fiscalement à Saint-Barthélemy. Mais des arguments tirés du principe communautaire de libre circulation des capitaux devraient militer pour l'extension de l'exonération.

Les résidents de Saint-Barthélemy sont ils affectés sur le plan fiscal par d'autres changements ?

En 2011, quatre lois de finances rectificatives et une loi de finance ont été votées. Elles ont réformé la fiscalité du patrimoine des personnes physiques et aggravé l'imposition des sociétés en France fiscale.

On notera en matière d'impôt sur le revenu, l'introduction d'une nouvelle tranche marginale à 41%

et d'une contribution exceptionnelle sur les hauts revenus. A compter des revenus 2011, le barème de l'impôt comprend 5 tranches de 0%, 5.5%, 15%, 30% et 41% (pour la part de revenu excédant 70 830 euros). Une contribution exceptionnelle sur les hauts revenus s'élève à 3% de la fraction du revenu supérieure à 250.000 euros, ou 500.000 euros, selon que l'on est célibataire ou marié. Son taux est de 4% sur la fraction du revenu supérieure à 500.000 euros ou 1 million d'euros selon que l'on est également célibataire ou marié.

Dans quelles situations cette augmentation d'impôt sur le revenu est-elle susceptible d'affecter les personnes domiciliées sur l'ile?

En cas de perception par exemple de salaire (pour une activité salariée exercée en métropole ou dans un DOM), de pensions de retraites payées par un organisme établi en France ou l'Etat, de loyers immobiliers à raison de la mise à disposition d'un bien immobilier en Métropole ou dans un DOM et les rémunérations de toutes natures payées par un débiteur établi en «France fiscale» (prestations de services utilisées en «France», ou notamment produits non commerciaux perçus par les inventeurs ou perçus au titre de droits d'auteur, ou les produits tirés de la propriété industrielle, commerciale, ou de droits assimilés). Ces revenus sont soumis au barème.

En matière de cession de participation de plus de 25% dans une société «française», la plus-value est imposable en «France» à 19%, ce qui reste inchangé. En revanche, la possibilité d'exonération après 8 ans de détention par le jeu d'abattements a été supprimée et remplacée par un report d'imposition avec condition de remploi d'au moins 80% de la plus-value nette dans une société.

Enfin, le bénéfice de l'abattement pour durée de détention reste acquis en matière de plus-value immobilière avec une exonération acquise après 30 ans et non plus 15 pour les plus-values constatées sur cession à compter du 1er février 2012, et sur apports en société effectués depuis le 25 août 2011.

Et en matière d'ISF ?

L'impôt sur la fortune ou ISF est également susceptible de s'appliquer aux personnes domiciliées fiscalement à Saint-Barthélemy sur leurs biens immobiliers situés en métropole ou dans un DOM, qu'ils soient détenus directement ou indirectement ou sur leur participation de 10% ou plus dans des sociétés établies sur les mêmes territoires notamment. Une réforme importante est intervenue avec un rehaussement du seuil d'imposition de 800.000 euros à 1.300.000 euros et l'application d'un taux unique: 0.25% si la valeur nette du patrimoine imposable est égale ou supérieure à 1 330 000 euros ou 0.50% si la valeur est égale ou supérieure à 3 060 000 euros à compter de l'ISF 2012.

En ce qui concerne les droits de succession ou de donation?

Ils sont susceptibles de s'appliquer soit lorsque le défunt ou donateur

est résident fiscal de France à raison de l'intégralité des biens (situés ou non en métropole, dans les DOM, à l'étranger ou sur le territoire de la Collectivité) revenant à un bénéficiaire domicilié à Saint-Barthélemy ; soit à raison des seuls biens situés en «France» lorsque le défunt, donataire et le bénéficiaire ne sont pas résidents fiscaux de « France fiscale » (mais de Saint Barthélemy par exemple), soit à raison de l'intégralité des biens (situés ou non en métropole, dans les DOM, à l'étranger ou sur le territoire de la Collectivité) revenant à une personne résidente fiscale de France à la suite d'un décès ou donation d'une personne résidente fiscale de Saint-Barthélemy.

On déplorera donc la suppression des réductions de droits de donation en fonction de l'âge du donateur pouvant aller jusqu'à 50% des droits et l'augmentation des deux tranches supérieures du barème des droits de succession en ligne directe qui passent ainsi de 35% à 40% et de 40 et 45%. Les droits de mutation à titre gratuit éventuellement dus en application du code des contributions de Saint-Barthélemy continuent à être exigibles avec imputation sur les droits français.

Les résidents établis depuis moins de cinq ans sur l'île sont-ils également concernés ?

Ils sont considérés comme domiciliés en « France fiscale » et toutes ces réformes et bien d'autres leur sont applicables sur leur fortune et revenus mondiaux.

Tout ce qui change en 2012

Smic

Il est augmenté à 9,22 euros bruts par heure, soit 1398,37 euros par mois. Il avait été augmenté de 2,1 % le 1er décembre pour tenir compte de l'inflation.

RSA

- Le revenu de solidarité active (RSA) est revalorisé de 1,7 %, passant, pour une personne seule, de 466,99 euros à environ 474 euros.

Caf

- relèvement de 40% du plafond de ressources pour les parents isolés à compter du 1er juin 2012, ce qui leur permettra de bénéficier du montant maximal de l'aide à la
- garde d'enfant.
 Amélioration de l'aide versée par

les caisses d'allocation familiale (Caf) lorsque l'ex-conjoint ne paye pas entièrement la pension alimen-

- Majoration de 30% de l'aide à la garde d'enfant pour les couples ou parents isolés bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) et ayant un enfant de moins de six ans.
- Contrairement aux années précédentes, les prestations familiales ne sont pas revalorisées au 1er janvier, mais au 1er avril. Elles n'augmenteront que de 1%.

Santé

Les indemnités journalières versées par l'assurance-maladie lors des arrêts maladie sont plafonnées à 40,30 euros par jour, contre 48,43 auparavant. L'indemnité peut être complétée par l'employeur. Un jour

de carence (non indemnisé) est introduit pour les fonctionnaires. La hausse de la taxe sur les mutuelles va se répercuter sur les cotisations. L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé est élargie aux personnes bénéficiant de ressources jusqu'à 35 % supérieures au plafond pour bénéficier de la couverture maladie universelle (CMU), soit 875 euros, contre 816 auparavant.

CSG

- Réduction de l'abattement forfaitaire pour frais professionnels, qui passe de 3% à 2%.
- Assujettissement à la CSG de l'allocation de congé parental, le « complément de libre choix d'activité » (Clea).



COMMUNIQUÉS JSB -12 janvier 2012 - n°957 **ACTUALITÉS** 8

Le recensement va bientôt commencer

L'enquête nationale de recensement conduite par l'Insee se déroulera du 19 janvier au 18 février.

Combien de personnes habitent à Saint-Barthélemy? L'enquête nationale de recensement conduite par l'Insee, du 19 janvier au 18 février prochains, permettra d'y répondre. La population de Saint-Barthélemy est soumise à enquête tous les cinq ans, au même titre que les communes de moins de 10.000 habitants. Alors que dans les communes plus importantes, l'Insee interroge les habitants de 8% des logements chaque année. Le dernier recensement de la population à Saint-Barthélemy, réalisé en 2007, faisait

LES MARINIERS **APPELÉS** À LA CAPITAINERIE

Attention : les personnes qui résident sur des bateaux, ne pouvant recevoir la visite des recenseurs. sont invitées à se présenter à la capitainerie du port pour être recensées, les 19 et 20 janvier exclusivement.



apparaître 8.500 habitants. «Dénombrer exactement la population a son importance», insiste Christian Chéron, coordonnateur du recensement à Saint-Barthélemy. Le recensement est essentiel pour de multiples raisons. Il permet d'aider les élus, à Saint-Barth comme ailleurs, à mieux connaître les besoins de la population. A adapter les infrastructures au nombre de familles, d'actifs, de jeunes, de retraités.

Pour conduire cette enquête, la Collectivité de Saint-Barthélemy a recruté 27 agents, spécialement formés, notamment pour savoir comment remplir les formulaires. Chacun d'eux sera en effet muni de deux questionnaires, et devra le soumettre à 200 habitations. Le premier questionnaire concerne le logement. S'agit-il d'une maison ? D'un appartement ? Quelle est l'année de construction ? La superficie ? L'occupant est-il propriétaire ou locataire ? Quel est le nombre de véhicules du ménage ? De deux

Le deuxième questionnaire vise à déterminer combien de personnes habitent le logement. Sont concernées par le recensement toutes les personnes qui résident à Saint-Barthélemy plus de six mois par an, quelle que soir leur nationalité. Outre le nombre d'habitants, les enquêteurs cherchent à connaître des caractéristiques comme l'âge,

l'emploi, le niveau de formation. Ces questions peuvent sembler embarrassantes. Mais il faut savoir que répondre au recensement est obligatoire. Les récalcitrants ont toutefois une possibilité. Celle d'envoyer leur formulaire à la Collectivité, voire à l'Insee directement, s'ils en font la demande. Que les autres se rassurent, les données collectées par les agents du recensement sont strictement confidentielles. Et les formulaires sont détruits au terme de la campagne une fois les données compilées par l'Insee. Pour se faire reconnaître, un agent du recensement doit présenter sa carte lors de sa visite (voir photo ci-contre).

A-t-on atteint aujourd'hui les 10.000 habitants à Saint-Barthélemy? «C'est tout à fait possible», estime Corinne Vaillant, qui supervise le recensement de la Collectivité pour le compte de l'Insee. En 2009, les prévisions de l'Institut de la Statistique ont évalué la population de l'île à très exactement 9057 habitants, sur la base de la croissance démographique enregistrée entre 1999 à 2006. Si cette croissance s'est maintenue depuis, les 10.000 habitants devraient donc être atteints, voire dépassés. L'enquête réalisée du 19 janvier au 18 février permettra de le déterminer avec certitude.

Les Voiles de Saint-Barth confiées à la société TP Sail **Events**

sième édition aura lieu du 2 au 7 avril prochains, s'apprêtent à franchir une nouvelle étape de leur développement. L'organisation de la régate, jusqu'alors du ressort du pôle événementiel du Saint-Barth Yacht Club, vient d'être confiée à la société TP Sail Events. Toutefois, Luc Poupon et François Tolède demeurent à la barre, ce dernier étant gérant de la société TP Sail Events, créée pour la circonstance. Et le Saint-Barth Yacht Club, la Collectivité de Saint-Barthélemy et le Comité du tourisme (ČTTSB) restent partenaires de l'événement. «Notre implication dans les Voiles de Saint-Barth ne change en rien», assure François Tolède. Mais confier la gestion des Voiles de Saint-Barth à une société de droit privé répond à une nécessité, explique-t-il: «Il s'agit tout simplement de se doter d'une structure à la hauteur de l'événement», une évolution en accord et collaboration avec la Collectivité. La Fédération française de voile (FFV) donne aujourd'hui de plus en plus ses agréments à des sociétés commerciales pour l'organisation des courses. Or le Saint-Barth Yacht Club, dont dépendait la régate jusqu'à présent, est une association loi 1901. « Une association ne peut assumer les risques juridiques et financiers d'un événement désormais de cette ampleur », approuve Marc

Grisoli, président du Saint-

Barth Yacht Club. Fort

Les Voiles de Saint-

Barth, dont la troi-

succès, les Voiles de Saint-Barth sont aujourd'hui liées par des contrats de sponsorings. En cas de défaillance de l'événement, les sponsors peuvent en effet se retourner contre les organisateurs. En pareil cas, une société commerciale s'expose seulement à hauteur de son capital, quand une association s'expose au nom de ses dirigeants. Autres risques, ceux, physiques, pris par les compétiteurs. Avec l'hypothèse, toujours à redouter, d'un accident mortel sur le plan d'eau. «Il était hors de question de mettre en péril le Saint-Barth Yacht Club dont la vocation prioritaire est de faire vivre une école de voile», estime Marc Grisoli. Pour les organisateurs, ce changement de statut ne modifie en rien non plus la philosophie de l'événement. Les Voiles de Saint-Barth se veulent toujours une compétition «élitiste sur le plan d'eau. Mais festive, conviviale et ouverte à la population», rappellent-ils. Les organisateurs des Voiles de Saint-Barth escomptent ainsi poursuivre un développement «maîtrisé», alors que la compétition se prépare cette année à accueillir entre 60 et 70 bateaux.

Aide à la formation **EXTÉRIEURE** Le Service des Écoles

SERVICE DE PROPRETÉ Le service de propreté

informe ses usagers de la fermeture du broyeur à partir du jeudi 5 janvier 2012 à 11h45 suite à une

saturation de l'usine d'inci-

nération Ouanalao Envi-

ronnement. L'accès au site

sera exclusivement réservé

au dépôt des déchets

ménagers et des déchets

issus du tri sélectif. Seront

également autorisés les fer-

railles, épaves, huiles, bat-

ment électrique et électro-

nique. Tous les autres pro-

teries, déchets d'équipe-

duits tels que : cartons,

palettes, bois, végétaux,

pneus, plastiques destinés

au broyeur seront refusés.

L'équipe du service de pro-

preté compte sur le civisme

de tous pour respecter ces

conditions d'accès au site

et vous remercie de votre

compréhension.

informe les étudiants concernés que le dossier de demande d'aide à la formation initiale à l'extérieur pour l'année scolaire 2011-2012 (ancienne aide aux étudiants) est disponible sur le site internet de la Collectivité www.comstbarth.fr dans l'espace administrés - formulaires de la Collectivité onglet formation. Nous vous invitons à le télécharger et à prendre contact avec le Service des Écoles afin de fixer un rendez-vous pour la réception du dossier. Les dossiers doivent être complets et remis avant le 31 janvier 2012. Renseignements,auprès du Service des Écoles au 0590 29 80 40.

CONSULTATION

- La prochaine consultation de gynécologie et la consultation pré et postnatale auront lieu le jeudi 19 janvier 2012 au dispensaire. Prendre rendez-vous au 0590 27 60 27.
- La prochaine consultation de P.M.I nourrissons aura lieu le mardi 17 Janvier 2012 au dispensaire. Prendre rendez vous en téléphonant le jour même au 0590 27 60 27 entre 7h30 et 8h30

ECOLE SAINTE MARIE DE COLOMBIER

En vue de la rentrée de septembre 2012, les inscriptions des enfants nés en 2009 qui ont des frères et sœurs à l'école Sainte Marie se feront les mardi 17 et 24 janvier de 8h à 11h30 et de 13h15 à 16h30. Pour les autres, les inscriptions auront lieu les 24 et 31 aux mêmes horaires. Dans tous les cas, prendre rendez-vous au: 0590 27 61 18. Les parents devront se munir du carnet de santé, du livret de famille ainsi que de 39 € (chèque ou espèces) de frais d'inscription.



Du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et de 15h à 20h,

Vendredi et Samedi de 8h à 20h - Dimanche de 9h à 13h et de 16h à 19h

JSB -12 janvier 2012 - n°957 ACTUALITÉS

Musique Maestro!

Le 28e Festival de Musique de Saint-Barth a démarré mardi 10 janvier par une soirée baroque, de Bach à Beethoven, avec le contreténor Ryland Angel et la harpiste Coline-Marie Orliac.

Frances DeBroff, directrice du festival, a accueilli le public par ces mots: « C'est une année très spéciale, pour moi. Certains des anciens musiciens, comme Paul Coletti, ou Jennifer Frautschi-Ruske, sont revenus. Ils seront aux côtés des éternels favoris que sont Alex Klein, Rolf Smedvig ou Nico Abondolo. Ou de nouvelles étoiles comme la mezzosoprano Denyce Graves ». Yves Gréaux, premier vice-président de la Collectivité et chargé des affaires culturelles, dasn son discours d'introduction, a souligné l'importance primordiale du festival pour Saint-Barthélemy, se félicitant de sa pérennité depuis vingt-huit ans, et lui souhaitant une longue vie encore. Yves Gréaux a également souhaité la bienvenue aux musiciens, se réjouissant de la présence sur l'île de ces artistes parmi les plus talentueux

Le concert, tant attendu, s'est ouvert par les mouve-

au monde.



ments allegro et allegretto du quatuor à cordes numéro six de Beethoven, opus 18, écrit entre 1798 et 1800. Les deux mouvements ont été interprétés avec brio par le Enso String Quartet. La première partie de soirée s'est poursuivie par le trio pour flûte, alto et harpe, de Debussy, interprété respectivement par Jennifer Gunn, Paul Coletti et Coline-Marie Orliac. Avant l'entracte, le contre-ténor Ryland Angel, a interprété des arias baroques de Haendel ou Erlebach, accompagné par un orchestre sous la direction du maestro Steven

Boccherini, Vivaldi, et Bach étaient au programme de la seconde partie de soirée, pour donner à entendre l'étendue du talent des artistes programmés pendant le festival. Bien que n'ayant bénéficié que de très peu de répétitions en commun, dès le premier soir, Jennifer Frautschi, Nico Abondolo, Tereza Stanislav ou encore l'Enzo Quartet ont accompli la gageure de jouer au diapason. Renouvelant cette année encore le miracle du Festival de Musique de Saint-Barth.



Saint-Georges, figure métisse des lumières

L'association Saint B'Art propose une conférence dédiée à Saint-Georges, virtuose de la musique.

Né en 1739 des amours d'un grand blanc et de la "plus belle esclave de Guadeloupe", le destin hors pair de Saint-Georges en a fait une des figures les plus romanesques du XVIIIe siècle. L'association Saint B'Art propos de faire redécouvrir l'histoire au mille facettes de ce personnage qui fut à la fois colonel, révolutionnaire, séducteur,

dimanche 15 janvier, au musée du Wall-House, à Gustavia. Et surtout, avec la participation de Medici.TV, de donner à entendre l'œuvre de ce violoniste virtuose, surnommé le Voltaire de la musique, qui enflamma Paris en son époque. Saint-Georges fut en outre un compositeur prolixe. Avec plus de 200 œuvres écrites durant sa vie, il est aujourd'hui le seul compositeur Antillais répertorié à l'UNESCO. Dimanche 15 janvier,

musée du Wall House, à Gustavia. 10h30. 28ème édition du Festival de Musique de Saint Barthélemy

Le programme

• <u>Jeudi 12 janvier, 20h</u> 30€ Oeuvres de Mozart, Debussy et Ravel avec Enso String Quartet et d'autres artistes Eglise Catholique, Gustavia

• <u>Vendredi 13 janvier, 20h</u> 35% Soirée Opéra avec Denyce Graves, Ryland Angel, Steven La Brie, Sarah Joy Kabanuck & David Miller Eglise Catholique, Lorient

• <u>Samedi 14 janvier, 20h</u>
Soirée-concert privée sur invitation
dans le cadre de la campagne de soutien
du Festival - Contact auprès de Frances
DeBroff

• <u>Dimanche 15 janvier, 17h</u> 40€ Concert de jazz avec John Ellis Quartet *Eglise Anglicane, Gustavia*

• <u>Mardi 17 janvier, 20h</u> 30€ Oeuvres de Borodine et Tchaikovsky avec Le Jerusalem String Quartet Eglise Anglicane, Gustavia

• <u>Mercredi 18 janvier, 20h</u> 35€ Concert de piano, Phillip Bush et d'autres artistes, Eglise Catholique, Gustavia

• <u>Samedi 21 janvier, 19h</u>
Saint Barth Harmony, Grand concert
Rock «sur le quai». *Quai Général de Gaulle, Gustavia* Gratuit

• *Vendredi 27 janvier, 20h* 25€ Danse, Etoiles des ballets de l'Opéra de Paris et Nice, *Ajoe, Lorient*

• <u>Samedi 28 janvier, 20h</u> 25€ Danse, Etoiles des ballets de l'Opéra de Paris et Nice Ajoe, Lorient

Le Bistroy, la pause gourmet à la Villa Créole

Dans un cadre original, Le Bistroy arbore un nouveau concept au cœur de la Villa Créole, à Saint Jean. On y retrouve tout à la fois un restaurant, une épicerie fine, un bar à vin et une école du vin. Le lieu oscille entre le bistrot français et le bar à vin new-yorkais.

Jean-Baptiste Barre, à l'origine du projet Le Bistroy, est animé par la passion des produits d'excellence et le désir de partager une expérience culinaire. Meilleur jeune sommelier Bordeaux-Aquitaine France 2005 "Trophée Ruinart", Jean-Baptiste a voulu rassembler dans un lieu unique un nouvel espace convivial afin de découvrir et de partager des produits de qualité au cœur de Saint Barthéle<Néant>my.

Le lieu, totalement repensé par Jean-Baptiste et son équipe, offre la possibilité de s'y attarder, pour mieux apprécier des mets savoureux ou simplement boire un



verre de vin.

Pour une pause au déjeuner, des salades copieuses qui changent tous les jours au gré des produits du marché, des tartares de bœuf et de poisson, des antipasti tels que les artichauts ou poivrons marinés, des assiettes de fromage et de charcuterie servies dans leur simplicité, combleront toutes

les faims. Des tartines gourmandes pour des envies croustillantes sont aussi à la carte.

Les amoureux du vin se délecte-

ront d'un début de soirée au Bistroy ou d'une pause apéritive autour d'un verre, choisi sur une carte de plus de 50 références. Différents programmes de découverte du vin sont aussi organisés quotidiennement sur place, pour ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance de la dive bouteille.

Publi-rédactionnel

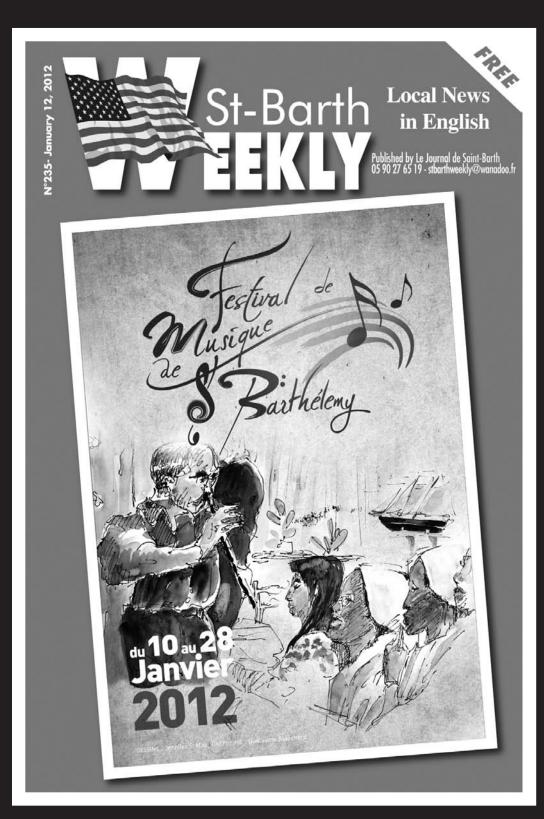
Le Bistroy offre également la possibilité de vente à emporter, pour apprécier chez vous une sélection de charcuteries 'Iberique Jabugo' et de fromages d'affineur 'Jean d'Alos', des produits d'épicerie choisis avec soin comme le foie gras de la 'Maison Mercier', les sirops 'Monin', les jus de fruits 'Alain Millat'. Tout comme les suggestions gourmandes, plats, tartines, salades, cuisinés avec les produits frais du jour...

Le Bistroy - Absolutely wine, Villa Créole, Saint Jean -0590 52 20 96

Rosalie LAM



EKLY Saison 9



ST-BARTH WEEKLY C'EST:

- ☐ Chaque semaine toute l'information de l'île en anglais
- ☐ Une distribution dans tous les points touristiques
- ☐ Une rubrique "Time Out"qui recense toutes les soiréeset expos de la semaine
- ☐ Un espace "A votre service" réservé aux professionnels du service: masseurs, esthéticiennes, manucures, cuisiniers, artisans...
- ☐ Une page immobilier pour une grande visibilité de vos annonces
- ☐ Présence sur les sites : www.stbarthweekly.com & www.wimco.com"

LE MOYEN LE PLUS SÛR ET LE PLUS RÉGULIER DE SE FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE NOS VISITEURS

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE ESPACE 06 90 77 00 70 ou stbarthweekly@wanadoo.fr

JSB -5 janvier 2012 - n°956 ACTUALITÉS 1

En images







Carnaval: ça chauffe!

Le Premier déboulé du carnaval s'est déroulé dimanche 8 janvier dans les rues de Gustavia. Le prochain défilé aura lieu dimanche 15 janvier. La Pointe en Mouvement partira à 18 h depuis le local de l'association situé rue de la Paix à Gustavia.

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

C.O.M. SEQUENCE.

VU QUE L'ON VA PERDRE NOTRE TRIPLE A ON A BESOIN DE POGNON, "ILE" VA FALLOIR PASSER A LA CAISSE.



COMMUNIQUÉS

CONTRÔLE TECHNIQUE DES POIDS LOURDS

La Société C.T.P.L. Antilles Guyane vous informe que le Contrôle Technique Poids Lourds de la Guadeloupe sera présent sur le parking du stade de Saint-Jean pour effectuer les contrôles techniques des véhicules lourds de l'île. Le contrôleur sera sur le site à partir du mercredi 25 janvier 2012 jusqu'au vendredi 27 janvier 2012 inclus.

La prochaine venue à Saint-Barthélemy de la Société C.T.P.L. Antilles Guyane aura lieu le 25 avril 2012.

ST BARTH ESSENTIEL

L'association St Barth Essentiel, recevra Corine Sombrun à St Barth du 14 au 19 janvier 2012. Corine animera une conférence le 16 janvier à 18h à la salle de spectacle (salle paroissiale à coté de l'église de Gustavia). Le théme: Environnement et chamanisme Le maintien de l'harmonie entre l'humain et son environnement a toujours été le fondement des enseignements chamaniques. Au travers des techniques de transe, le chamane a en effet pour rôle d'entrer en contact et de recevoir des informations de cet environnement, afin de rétablir une relation harmonieuse avec lui.

Reconnue par les chamanes de Mongolie comme l'une des leurs et formée pendant huit ans aux rituels et techniques de transe, Corine Sombrun est aujourd'hui à l'origine d'une étude scientifique montrant l'impact de la transe chamanique (induite par la seule volonté) sur le comportement du cerveau.

La conférence, appuyée sur les derniers résultats de ces recherches en neuroscience, mettra en évidence la façon dont ces techniques, en augmentant la perception de la réalité, pourraient révéler en chacun de nous, un être plus conscient, connecté et donc plus respectueux de son environnement. Un espoir et une voie d'exploration vers l'humain du futur?

Pour plus d'informations: contact stbarthessentiel@yahoo.fr

CIRCULATION

Jusqu'au samedi 4 février 2012 inclus, la circulation de tous les véhicules est en sens unique, depuis le pont de Lorient jusqu'à l'intersection avec la voie n° 680, dans le sens Lorient vers Salines. Une déviation est mise en place par la voie n° 68 passant devant l'église, pour les véhicules venant de Salines. Le sens de circulation est inversé sur cette voie.

GROUPE FOLKLORIQUE FRANCO PORTUGAIS

O Rancho Folclorico português de St Barthélemy, informa todos os interessados que para angariação de fundos, todas as noites de sextas, sabados e domingos durante o mês de janeiro, o grupo vai cantar os reis pelas portas daqueles que o desejarem! Se esta interessado basta telefonar para dar o seu nome, para Adelaide nº 0690 34 39 45 ou 0690 57 57 10. Eles comtam convosco e desejam a todos saude e muita felicidade.

Le Groupe Folklorique Franco Portugais de St Barthélemy voudrait faire connaître aux habitants une de leurs traditions, le «chanté les Rois», qui consiste à aller de maison en maison en chantant pour souhaiter les meilleurs vœux. Ils ont pour but de récolter des fonds afin d'aider le groupe. Tous les vendredis, samedis et dimanches soir, du mois de janvier, ils passeront chez ceux qui le souhaitent pour partager leur joie, si vous êtes intéressés appelez Adélaïde pour donner votre adresse au n° 0690 34 39 45 ou 0690 57 57 10. Ils comptent sur vous pour bien commencer cette nouvelle année et vous souhaitent santé, bonheur et joie!

Musée du Wall House:

Dans le cadre du jeu concours organisé en partenariat avec le magazine La Famille, une urne est à votre disposition au musée de la Pointe où vous pouvez déposer vos réponses sur une feuille format A4 sans oublier de mentionner au verso votre nom, adresse email et numéro de téléphone. Le Tirage au sort aura lieu Dimanche 15 Janvier à 14h.

ATELIERS LOISIR SÉNIORS

Jeudi 12 Janvier 2012, le Service des Actions de Solidarité proposera une après-midi atelier manuel "création de cartes de voeux" ainsi qu'un atelier jeux de société à tous les séniors.

Cet après-midi se déroulera à la Capitainerie de Gustavia de 14h30 à 16h30. Pour plus de renseignements : 05.90.29.89.79

DÉBOULÉ DU CARNAVAL

Le 2ème déboulé de La Pointe en Mouvement - groupe à peau - est prévu ce dimanche 15 janvier sur le thème "An-Tan-Revolisyon" -

Costume : vêtements blancs (sans publicité) et foulard rouge. Symbole du Mass : la révolte des esclaves contre leurs despotes et le combat pour leur liberté. Départ depuis le local de l'association - Rue de la Paix à Gustavia (au-dessus de la Trésorerie) à 18h00 précises. Pour tout renseignement : Henri 0690.453.502

Sécurité des Navires

L'Inspecteur de la Sécurité des Navires, Eric Munier - Station Maritime des Iles du Nord sera de permanence à Saint-Barthélemy, bureau du service Maritime – Port de Gustavia le mardi 17 janvier 2012. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant le matin entre 8 h et midi au 05 90 27 57 58. - ou par e-mail : affmarcom@orange.fr . Le Délégué au Service, I.MAGRAS

PASSEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES dans LE JOURNAL Tarifs réglementaires et compétitifs

Pour toute information, contactez-nous au 05 90 27 65 19 ou par mail à journalsbh@wanadoo.fr

Tél: 05 90 87 10 68

SERVICE TRAITEUR



PLATS À EMPORTER MENU DE CE WEEK-END Colombo de cabri À RÉSERVER !

Ribs caramélisés

Pommes de terre sautées aux gésiers de canard

Poulet entier rôti

8,⁹⁰€/la pièce

LORIENT - 7H-21H NON STOP - 7/7J TÉL. : 05 90 29 72 46



LA SEMAINE 5h00 - 9h00 : Le réveil matin

avec l'horoscope de CHRISTIE en EXCLUSIVITÉ 9h - 19h : BEST HITS / 80's / 90's & nouvautées 19h - 20h : SUNSET MUSIC / Lounge Hits

RADIO ST-BARTH FM .COM je Vaime



98.7_{FM}

103.7FM

Infos et Musique



Infos pour Music et Radio St Barth

Marty: 06 90 62 26 93

Dakar 2012, le team Saint-Barth toujours dans la course

Les concurrents du Dakar ont rallié Iquique à Arica, à la frontière nord du Chili, lors de la dixième étape, mercredi 11 janvier. Le Team Saint-Barth, formé de Brunot Miot et Christophe Crespo, sur le Buggy Optimus numéro 422, a franchi la ligne d'arrivée en 31e position et à la 27 place au classement général. Ils gagnent donc 3 places au classement. La veille, les deux coureurs avaient terminé 28e de l'étape entre Antofagasta et Iquique et se classaient 30e au général. Le Team Saint-Barth est donc bel et bien toujours dans la course. «Nous sommes toujours en forme et



le Buggy tient bon», sourit Bruno Miot. Le Team Saint-Barth en voit pourtant de toutes les couleurs, depuis son départ de Mar del Plata, en Argentine, le 1er janvier dernier. Evénement peu fréquent sur le Dakar, la sixième étape a été annulée pour cause de chutes de neige, qui ont forcé les autorités à fermer la frontière entre l'Argentine et le Chili, vendredi dernier. Lors de la septième étape, le Buggy de Bruno et Christophe a eu un accrochage avec un 4x4. Puis il s'est enlisé dans les sables fins, sur la boucle dessinée de Copiapo à Copiapo, au Chili. Au soir de la 10e étape, le tandem français Peterhansel et Cottret domine toujours le classement général auto, sur leur Mini all4 Racing. Cyril Despres, sur KTM, est en tête du classement des motards.

Saint-Barth Fun Cup: Pierre Mortefon à l'entraînement

Pierre Mortefon est depuis une semaine à l'entraînement à Saint-Barthélemy, aux côtés d'Antoine Questel. Respectivement numéro 15 et numéro 12 mondiaux, les deux windsurfers se préparent en vue de la Saint-Barth Fun Cup, dont la première édition aura lieu du 27 au 29 janvier prochains. La compétition prévue sur le plan d'eau de Saint-Barth a d'ores

et déjà enregistré les inscriptions de Kevin Pritchard, Alexandre Cousin et Delphine Cousin. Et surtout, d'Antoine Albeau, 18 fois champion du monde, sportif français le plus titré. Antoine Albeau vient de signer un contrat de 3 ans avec la marque italienne RRD. Il fera à Saint-Barthélemy sa première sortie sur ses nou-



Antoine et Pierre déjà sur le terrain de la St. Barth Fun Cup

Championnat de Guadeloupe de Rugby

Les Barras retrouvent le championnat

Les Barras, champions déjà à cinq reprises, joueront leur premier match comptant pour le championnat de Guadeloupe de rugby, samedi 14 janvier, contre Saint-Anne, en Guadeloupe. «Notre objectif est double cette saison», observe Laurent Frances, entraîneur des Barras : «Premièrement. garder notre titre de champion de Guadeloupe. Et aussi, gagner l'Antilles-Guyane qui se déroulera à Cayenne du 6 au 10 avril

prochains». Ce sera la deuxième participation des Barras à cette compétition Antilles-Guyane, qui regroupe les champions sortant de la Guyane, Martinique et Guadeloupe. L'effectif des Barras est pratiquement resté inchangé à l'intersaison, si ce n'est trois départs et deux nouvelles recrues. Le prochain match des Barras à domicile se déroulera samedi 21 janvier, à 19h, au stade de Saint-

<u>Echecs</u>

Jef Follner, roi du tournoi CLT

Le premier tournoi blitz 2012, organisé par King chess St-Martin, au Grand St-Martin, a tenu toutes ses promesses. Jamais un résultat final n'avait été aussi serré puisqu'à la dernière ronde, six joueurs étaient encore en mesure de l'emporter. C'est finalement Jef Follner qui, en remportant sa partie face au vétéran Roger Renaud, gagne ce magnifique tournoi sponsorisé par Caribbean Liquors and Tobacco. Il devance de peu un Marc Vigers revanchard et le sympathique Gil Gardebled, venu du club de Gosier, tous à 5 points sur 7 possibles. Après ses 2 victoires à St-Barth en novembre et décembre, Jef Follner confirme sa qualification pour la finale nationale du 16 juin à Paris. Le prix féminin a été remporté une nou-

velle fois par Arlette Lake.

Classement:

- 1. Jef FOLLNER
- Marc VIGERS
- Gil GARDEBLED 4. Ormond JOWETT
- Roger RENAUD
- 6. Yashwant VASWANI 7. Jules RICHINSIN
- 8. Arlette LAKE
- 9. Michel GUENISE
- 10. Dal TUCKER etc...

Tournoi samedi au Brigantin

Saint-Barth Echecs organisera ce samedi 14 janvier à 13h30 un tournoi d'Echecs en parties éclair 2x10 minutes sur 7 rondes. C'est le Brigantin qui servira de cadre à ce tournoi ouvert à tous et qualificatif pour la finale nationale blitz BNP du 16 juin. Inscription 1€. 1er prix : un repas au Ti Zouk K'fé. Renseignements au 06 90 55 12 14

COMMUNIQUÉS

BIKATHLON

Dimanche 15 janvier, le club Saint-Barth Triathlon organise un Bikathlon d'entraînement sur Saint Jean. Au programme: 10 km de Vélo, 5 km de course à pied et 10 km de vélo en individuel ou par équipes de deux, ouvert à tous. Un certificat médical ou licence sportive est obligatoire. Rendez-vous sur le nouveau parking de Saint Jean à 6h15, départ 7h. Cinq euros pour la collation (Galette de Rois).

AOUAGYM

Cours collectif en milieu aquatique, travail musculaire sans traumatisme articulaire, gainage du corps et drainage des jambes. Lundi (bras et jambes)et jeudi (abdo /fessier) de 12h20 à13h05. Mardi (abdo/fessier) et vendredi (bras et jambes) de 17h15 à 18h. Certificat médical obligatoire. Renseignements au 0590. 27.60.96.

NATATION

Tous les samedis matin de 10h30 a 11h15 familiarisation au milieu aquatique pour les enfants de 6 mois à 3 ans et de 11h20 a 12h apprentissage de la natation pour ceux de 3 à 4 ans. Les cours sont encadrés par des maîtres nageurs sauveteurs, accompagnés d'un parent dans l'eau. Renseignements au 0590.27.60.96.

Le judo club Saint-Barth accueille les samedi 14 et dimanche 15 janvier au dojo de Saint-Jean son homologue de St-Martin. Objectifs du stage: 1) Consolidation des échanges entre les jeunes judokas. 2) Amélioration des bases techniques du judo. 3) Stage technique réservé aux judokas de 8 à 14ans. Programme: Samedi 14 de 16h à 18h. Dimanche 15 de 9h00 à 11h00. Pour le dimanche 15, le repas sera organisé à Lorient au centre d'hébergement. Le judo club St-Barth demande aux parents disponibles une aide au transport des judokas. Le stage est dirigé par Nicolas Harmange professeur 3ème dan et André Ferreira animateur 2ème dan.





du 21 Mars au 20 Avril

Amour: Vos élans envers votre partenaire seront empreints de douceur et de tendresse. <u>Travail-Argent:</u> Votre créativité sera à son apogée. Vous réaliserez de brillantes performances. Dans le domaine financier, évitez d'effectuer d'importantes transactions finan-

Santé: Votre santé est un atout important pour concrétiser vos désirs, ne la n'égligez



TAUREAU

du 21 Avril au 21 Mai

Amour: L'heure est toujours aux plaisirs dans la vie personnelle. Les célibataires pourront tenter leur chance avec de bons espoirs de réussite. Un attachement durable est envisageable.

<u>Travail-Argent:</u> Les amis, les protecteurs sont très bien disposés. La carrière, les projets sont toujours animés. Jouez gagnant.

Santé: L'organisme, moins stressé, retrouve son calme.



GÉMEAUX

du 22 Mai au 21 Juin

Amour: La jalousie pourra faire son apparition, souvent d'ailleurs sans motif valable.

Travail-Argent: Vous serez têtu! Mais cette attitude vous permettra de mener à bon port des projets auxquels personne d'autre que vous ne croyait. Et l'avenir vous donnera

Santé: Un peu de relaxation vous ferait le plus grand bien !



CANCER - du 22 Juin au 22 Juillet

Amour: Toutes vos initiatives se révèleront bénéfiques tandis que l'extase sera au rendez-vous. Un merveilleux coup de foudre est

<u>Travail-Argent:</u> Le moment sera bien choisi pour redresser les affaires difficiles ou, si tout va bien, de passer à la vitesse supérieure.

Santé: Dynamisme et tonus.



LION

du 23 Juillet au 22 Août

Amour: Le moment n'est pas encore venu de vous engager dans une aventure à long terme. Reconnaissez-le, vous n'êtes pas sûr de vos sentiments.

<u>Travail-Argent:</u> Vous serez moins actif, plus soucieux de nouer des relations harmonieuses avec votre entourage professionnel. Il peut y avoir de grands changements.

Santé: votre peau est fragile, protégez-la.



VIERGE

du 23 Août au 22 Sept

Amour: Vous serez un vrai coeur d'artichaut, vous tomberez amoureux toutes les cinq minutes. Quand finirez-vous par trouver l'être aimé ?

<u>Travail-Argent</u>: Vous n'aurez plus comme ces derniers temps, l'impression d'effectuer une course d'obstacles, avec à chaque fois de nouvelles difficultés à affronter.

Santé: Une semaine tonique.



BALANCE

du 23 Sept au 22 Oct Amour: Vous pourriez recevoir des nouvelles de certains membres de la famille dont vous vous êtiez éloigné. Bonnes ou mauvaises?

<u>Travail-Argent</u>: Pas de souci à avoir dans ce domaine. Vous serez apprécié pour vos compétences et votre dévouement.

Santé: Vous manquez de souplesse. Et si vous vous mettiez à la gym ?



SCORPION

du 23 Oct au 22 Nov

Amour: Le courant passera mal entre votre partenaire et vous. Et si, en plus, vous prenez un malin plaisir à le pousser à bout, des disputes éclateront forcément.

<u>Iravail-Argent:</u> Vous ferez preuve de préci-

sion, et d'une organisation sans faille. Vous bouclerez rapidement vos dossiers et passerez à autre chose.

Santé: Prenez soin de vous.



SAGITTAIRE

du 23 Nov au 21 Déc

Amour: Vos amours se porteront si bien qu'elles pourraient faire des envieux <u>Travail-Argent:</u> Vous vous investirez à fond

dans vos activités professionnelles qui seront nombreuses. Une organisation rigou-reuse sera indispensable pour les mener à

Santé: Et și vous fumiez moins ? Ce serait une sage décision à prendre.



CAPRICORNE

du 22 Déc au 20 Jan

Amour: Vous saurez vous mettre à l'écoute de vos proches et vos relations avec eux seront chaleureuses et constructives.

<u>Travail-Argent</u>: On vous confiera des tâches répétitives et fastidieuses. Il ne faut pas pour autant vous déconcentrer.

<u>Santé</u>: Vos journées sont interminables, pensez aussi à vous reposer.



VERSEAU

du 21 Jan au 18 Février

Amour: Vos relations avec votre partenaire ne seront pas de tout repos. Célibataire, pour arriver à vous mettre la corde au cou, il faudra être très habile et courir vite! <u>Travail-Argent</u>: Vous vous sentirez porté par un élan constructif. Apprenez les techniques de pointe et nouez de nouveaux contacts. Santé: Moral et optimisme à toute épreuve.



POISSONS

du 19 Fév au 20 Mars

Amour: Si quelques nuages passent dans ce secteur, le soleil n'est jamais loin.

Travail-Argent: Vous finissez toujours par réagir et remonter la pente. Rien de tel pour vous que cet aiguillon du risque. Il fait naître des trésors d'imagination et d'invention Santé: Trop gourmand ou au régime sévère, vous vous comportez avec excès. Il faut choisir le juste milieu.





PROFITE PRIX FOUS

CONTACTEZ

Ange: 06 90 49 47 23 Nabil: 06 90 77 00 70

Avigaël: 06 90 54 76 24

LE JOURNA

97098 St Barthélemy cedex

Tél.: 05 90 27 65 19

email:journalsbh@wanadoo.fr www.journaldesaintbarth.com

VIE DES SOCIÉTÉS

SERR'VIS

Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 € Siège Social : C/o M. Ronald QUESTEL -ANSÉ DES CAYES -97133 SAINT-BARTHELEMY

> RECTIFICATIF à l'insertion du 15 décembre 2011.

OBJET : Au lieu de «La maintenance, l'entretien et la vigilance temporaire de tous types de locaux» lire «Entretien de tous types de locaux, et petits travaux de bricolage». Pour avis, La Gérance

LOHANA

Société à responsabilité limitée au capital de 7622.45 euros porté à 24 392.45 euros Siège social : Ld LE TOINY , 97133 SAINT BARTHELEMY 399 778 083 RCS BASSE TERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 06/01/2012 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 16 770 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions sui-

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à

SEPT MILLE SIX CENT VINGT DEUX EUROS ET QUARANTE CINQ CTS (7622.45 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DOUZE EUROS ET QUARANTE CINQ CTS (24 392.45 euros) La Gérance

> PARSELIAR SARL au capital de 7.622 € Siège social Les Ficus-Camaruche (97133) Saint-Barthélemy RCS Basse-Terre 400.090.999

Suite à une cession de parts sociales, en date du 23 novembre 2011, enregistré le 29 novembre 2011, L'EURL DE BELLECOUR a été transformé en SÁRL, les nouveaux statuts ont été approuvés par les associés. Une AGE en date du 15 décembre 2011 a décidé les modifications suivantes : De modifier la dénomination de la société qui devient à compter de ce jour PARSELIAR
De transférer le siège social à l'adresse Les
Ficus-Camaruche (97133) Saint-Barthélemy De modifier l'objet social qui devient le conseil, la réalisation d'études liées, l'assurance et à la réassurance

De nommer en qualité de cogérants pour une période non limité Messieurs Jean Jacques Yves BROCHARD et Vincent CLOQUELL demeurant à Saint-Barthélemy Les Ficus-Camaruche 97133 Saint Barthélemy Pour avis un gérant

Immobilier <u>Vente</u>

959-Duplex avec vue fantastique sur la baie de Saint-Jean à 2 minutes à pied de la plage, des boutiques et restaurants. Appartement entièrement rénové dans une résidence avec piscine, parking privé. Prix raisonnable. Contact Real St Barth. Tél. : 0690 55 67 30 www.realstbarth.com/buy ou par email: contact@realstbarth.com

A vendre appartement T2 duplex, très bon état, 40m2 situé à Gustavia Prix 495.000 euros. Contacter lci et Là:

05 90 27 78 78 estate@icietlavillas.com

947-Particulier, vends appartements type studio avec mezzanine et terrasse à St Barth, proche commerces, à deux minutes de la plage. Agences s'abstenir. Contact start.editions@gmail.com

Bénéficiant d'une belle vue mer imprenable, à visiter, villa 3ch, 3sdb, en parfait état dans un magnifique cadre de verdure d'environ 1200m2. Environnement calme. Agréable piscine entourée d' un grand . deck. A saisir 1.390.000€ Barthome 0590278983 ou info@barthome-sbh.com.

St. Barth Sotheby's Properties

A vendre, cette charmante villa 2 chambres, piscine et jacuzzi située à mi-hauteur sur les collines de St Jean avec une vue mer et sur l'aéroport. Au niveau inférieur, studio bénéficiant d'une entrée privée, permettant une location à l'année et ainsi générer des revenus complémentaires.

St. Barth Properties Sotheby's International Realty: 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's

A vendre, propriété située sur les hauteurs tranquilles de Toiny avec une très belle vue sur toute la côte Est de St Barth. Elle se compose de deux logements indépendants de une et deux chambres. L'étage peut être loué à l'année et le rez-de-chaussée à la semaine. Très bon potentiel . St. Barth Properties

Sotheby's International Realty: 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's

vendre, cette villa de cinq chambres récemment réno-vée située sur les hauteurs de St Jean. Elle est composée de trois bâtiments sur trois niveaux. La terrasse princi-

SAINT-BARTH CARRELAGE Jérôme Bardouil Artisan carreleur Cell. : **06 90 75 22 06**

email : bardouilsbh@gmail.com

pale avec piscine surplombe la colline de St Jean et offre une vue éloignée sur l'aéroport. Bon rendement locatif à l'année

St. Barth Properties Sotheby's International Realty: 0590 29 75 05

Terrains

Part. vend hauteurs de Corossol terrain de 1630m2. Vue sublime. Permis de batir villa 3 chambres. Citerne. terrassement fini. 0690-73-88-06 ou wine-art-travelling@hotmail.fr



Immobilier Demandes

Recherche de Particulier à Particulier un petit voir très petit terrain constructible nu ou avec construction (même délabré). Contacter le 0690 77

Urgent recherche pour client sérieux terrain à vendre sur colombier bénéficiant d'une vue mer Avalon St Barth Real Estate Tel: 05 90 87 30 80

Animaux

Puppies and kids - Don't for get christmas is here. Get a puppy for your love ones. Just arrive toy pequignese yorshire terrier and pug.. Airport road 36 A next to paradise car rental simpson bay st maarten 00599 5235145. Email puppyandkids@hotmail.com



104,9 MHZ

97,5 MHZ

104,7 MHZ (ST MARTIN)

TEL 0590 87 13 68 COMMERCIAL 0690 49 15 74

DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 15H AVEC ADELINE :

RECETTES, INSOLITES, POTINS, ET TOUTE LA MUSIQUE TROPICALE...

The Best Selection of Villas in St Barth









- □ Real Estate
- □ Villa Rentals
- □ Villa Management
- □ Agence Immobilière
- □ Location de Villas □ Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur : www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph: 05.90.27.78.78 - Fax: 05.90.27.78.28 ou 27.72.72 rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy



AvalonRealEstate Saint-Barthelemy



Exclusivité: Villa Bay est une villa idéalement située sur la plage de Marigot à Saint Barthélemy. Prix 2.500.000€

Ce terrain à construire de 1450m2 est situé sur les hauteurs de Lurin. Prix 1.650.000€





Terrain avec permis de construire situé à 20 mètres de la plage de Petit Cul de Sac. Prix 1.270.000€

Immeuble Lafayette - Gustavia www.stbarth-villa.com

0590 87 30 80 - nicolas@stbarth-villa.com

STÉPHANE LAMOUR - 20 ans d'expérience 06.90.59.89.27

COUVERTURE ZINGUERIE

email: stlamour@hotmail.com

GARAGE HENRI GREAUX

CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT **AMORTISSEUR**

SARL RCA - COLOMBIER **05 90 27 77 67**





MENUISERIE SUR MESURE

AMEUBLEMENT

ESCALIER CUISINE

ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE

MARIGOT – 05.90.27.76.21 sbmenuiserie@wanadoo.fr

ces Informatígues DEPANNAGE PC Diagnostic & Solutions 06 90 41 88 07

SG Communications

Agence Conseil en Communication

Affichage publicitaire

B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wana





CHANGE CARAIBES

IMMEUBLE LE COLIBRI **GUSTAVIA**

AGENT AGRÉÉ

(derrière la capitainerie

TÉL.: 05 90 27 57 57

Référencez-vous dans cette page À UN PRIX TOUT DOUX 05 90 27 65 19

Sudoku

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu! Retrouvez la solution dans notre prochain numéro.

8		6				9		7
	3		8	7				
2	7			9		1		
	9			3			5	
		4		2		L	6	9
				5	3		7	
4		9				8		6

Solution du précédent numéro.

6	3	5	9	7	4	2	8	1
9	7	4	1	8	2	3	6	5
1	2	8	3	6	5	7	9	4
8	6	3	7	5	9	4	1	2
2	1	9	8	4	3	5	7	6
4	5	7	6	2	1	9	3	8
5	9	6	2	1	7	8	4	3
3	8	2	4	9	6	1	5	7
7	4	1	5	3	8	6	2	9

LE JOURNAI

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex ISSN: 1254-0110

Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60 journalsbh@wanadoo.fr www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise Gérante et Dir. de la publication Avigaël Haddad Rédacteur en chef Hugo Lattard Pierrette Guiraute, Rosemond Gréaux Rédaction Commerciaux : Ange Patureau, Nabil, Avigaël Haddad Daily Herald N.V. **Imprimeur**

Dépôt légal à chaque parurion. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilies textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal

est interdit sans notre autorisation écrite.



CONTACTEZ Tél.: 05 90 27 65 19

Ange: 06 90 49 47 23 www.journaldesaintbarth.com Avigaël: 06 90 54 76 24

CROIX ROUGE 06.90 71.91.21 Crossag (Sauvetage En Mer) 05.96.70.92.92 05.90.27.11.70 05.90.29.76.76 GENDARMERIE POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIERES 05.90.27.66.66 POLICE TERRITORIALE 05.90.27.60.35 HÔPITAL 18 ou 05.90.27.66.13 **POMPIERS** 15 ou 05.90.90.13.13 MÉDECIN DE GARDE HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ 05.90.29.80.40 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30 ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés 06.90.33.12.75 05.90.27.64.10 06.90.31.70.73 Sous-Préfecture Réserve Marine 05.90.27.60.27 DISPENSAIRE SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7 05.90.27.64.88

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Kerfah Hamid	05.90.29.61.20
Kypriotis Patrice	05.90.51.16.59
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.52.04.55
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe: Worthington	05.90.52.04.55
MÉDECINS SPÉCIALISTES	

Chirurgien : Grasset Daniel Dermatologue : Augé Jean-Michel Gynécologue : Bordjel Patrick 05.90.27 81 60 05.90.27.63.35 05.90.27.68.78 Maladie appareil digestif: Vassel Bernard Psychiatre: Berthier-Bicaïs Marie-Claude 05.90.87.90.92 05.90.97 60 07 Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul Pallas Alain 05.90.87 25 55 05.90.87 25 55 Rident Véronique 06.90.41.93.92 05.90.51.10.90 Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou De Lanversin Hubert 06.9 06.90.73.09.02

Rhumatologue/médecin ostéopathe Vuala Catherine 05.90.29.61.89 Stomatologue : Chlous François Orthodontie : Bovero Magali 0690.40.80.23 05.90.27.87.31 05.90.52.80.32

CABINETS DENTAIRES 05.90.52.80.32 Achache Joseph 05.90.27.87.31 05.90.27.73.48 Chlous François Mangel Marc Maze Marie-Laurence 05.90.27.65.95 Redon Dimitri 05.90.27.87.28

Rousson Perrine 05 90 27 87 28 Vergniault Pascal 05.90.29.86.08 AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ 05.90.29.27.65

A.U.D.R.A. Chiropracteur: Klein Gérard

06.90.64.87.40 **Diététicien** : Aurélie Beal 06.90.47.49.10 Infirmiers-Infirmières: Barbé Sophie 05.90.27.67.55 06.90.62.28.29 Benoit Hélène 06.90.41.88.27 Cardon Isabelle Cousin Dominique 06.90.62.90.10 06.90.37.29.05 Febrissy Gréaux Corinne 06.90.59.81.67

06.90.37.27.42 06.90.73.93.94 Melinand Cécile Meyer Marie-Jo Rillot Brigitte Masseur-Kinésithérapeutes : 06.90.49.87.29 05.90.27.72.49 André Sandrine Bertin Guylène

 $\begin{array}{c} 05.90.87.20.09 \\ 05.90.27.81.32 \end{array}$ 06.90.302.705 05.90.27.67.86 Créteur Nicolas 06.90.53.44.88 05.90.27.67.86 05.90.29.72.42 Daniel Arnaud Marie Godfrin Frédéric Jourdan Véronique Klein Gérard 06.90.64.87.40 05.90.27.67.86 05.90.27.81.32 Pastourel Delphine 06.90.65.76.35 Maingard Bernadette Marchesseau Christophe

05.90.29.48.10 06.90.71.53.57 05.90.27.76.37 05.90.27.67.86 Sorrentino Jean Christophe Van Hove Frédéric Wormser Nicolas **Bouyer Christine** 05.90.27.88.29 Orthophoniste:

06 90 73 39 32 06 90 71.36.15 06 90 71.36.15 05.90.27.67.86 05.90.29.24.26 Chilah Yasmine Grevin Stephanie Ostéopathe : Minguy Benoit Wormser Nicolas **Pédicure Podologue**: Boutiller Dominique

Psychologue: Ardil-Brinster Monique 05.90.51.14.40 Chard-Hutchinson Aline 06.90.71.05.31

Psychothérapeute M.Laure Penot 05.90.52.00.55 06.90.50.94.16 Elvse Rouaud

05.90.51.11.69 Laetitia Santarelli **PHARMACIES** Pharmacie de l'aéroport Pharmacie Saint-Barth de Gustavia 05.90.27.66.61

05.90.27.61.82 Island Pharmacie à St-Jean 05.90.29.02.12 LABORATOIRE D'ANALYSES:
RADIOLOGIE: Centre du Wall House
VÉTÉRINAIRES Kaiser Alexandre 05.90.29.75.02 05.90.52.05.02

Kaiser Benjamin 05.90.27.90.91 Lhermitte Julie Maille Jean-Claude 05.90.27.89.72 05.90.27.89.72

BONNE ANNEE 2012 AVEC CANALSAT PRET-A-REGARDER











N°Azur 0 810 501 502*

www.canalplus-caraibes.com